

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE340

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la deuxième ligne de la troisième colonne du tableau de l'alinéa 5, substituer au nombre :

« 3 935 »,

le nombre :

« 3 925 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre à jour le montant exact des crédits pour la mission APD figurant dans la loi de finances pour 2021, promulguée le 29 décembre 2020 (prise en compte d'un amendement de « taxation interministérielle » (-10 M€) sur la mission APD lors des débats sur le PLF 2021).